

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 4 mai 2020 à 19 h 30, à huis clos par conférence téléphonique et enregistrée en audio conformément au décret de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois COVID-19.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Cynthia Therrien-Samson  
Sylvie Dugas  
François Poirier  
Jean-Guy Bernard  
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

089-05-2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

090-05-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

091-05-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2020

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 6 avril 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 6 avril 2020.

092-05-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 41 995.21\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Aréo-Feu Ltée		2 246.61 \$
BMR Groupe Cormier		1 403.32 \$
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs		10 049.15 \$
Carquest New Richmond		193.51 \$
Centre de Rénovation St-Siméon		1 997.12 \$
Confian		364.29 \$
La Coop Purdel		186.00 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	524.17 \$ p	
Distributions Leblanc		103.48 \$
Fédération Québécoise des municipalités		258.69 \$
Hydro-Québec	6 813.25 \$ p	580.21 \$
Laboratoire BSL	372.41 \$ p	
Location Moreau Inc.		56.76 \$
Marchés tradition		25.00 \$

Ministre des Finances du Québec		337.91 \$
M.J. Brière Inc.		227.51 \$
MRC de Bonaventure		100.28 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		2 560.52 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.		463.48 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		450.87 \$
Pneus F.M. Inc.		1 154.24 \$
Postes Canada	65.28 \$ p	
Protection Garvex		436.29 \$
Quincaillerie Arsenault Enr		644.34 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		37.36 \$
Services de cartes Desjardins (interac)	36.24 \$ p	
Soudex Inc.		305.70 \$
Soudure Caplan Inc		522.68 \$
Mathieu Tanguay	50.28 \$ p	21.28 \$
Télécommunications de l'Est		184.84 \$
Transport Poirier et Frères Inc.		45.56 \$
Xerox Canada Ltée.	101.13 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		8 929.44 \$

.....

093-05-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 130 364.90\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

A.P. Chevrolet (Immatriculation)	566.82 \$ p	
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Brandt		965.35 \$
Dicom Express		39.85 \$
Chubb		373.67 \$
Cieu FM		120.00 \$
Dépanneur le Duo Inc.		184.71 \$
Fiducie Desjardins	41 556.61 \$ p	
Gaspésie Diésel		109.60 \$
Groupe Bouffard		86.23 \$
Groupe Négotel	93.15 \$ p	
Hydro-Québec	1 232.36 \$ p	
Les Pétroles C. Poirier inc.		2 187.11 \$
Les Services Technologiques DUO		163.84 \$
MELCCC	53 219.52 \$ p	
Municipalité de St-Alphonse	12 891.14 \$ p	
Navigue.com	59.73 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		3 822.02 \$
Remises gouvernementales		8 418.66 \$
Solution Infomédia		160.97 \$
Soudex inc.		50.33 \$
Télécommunications de l'Est		68.81 \$
WSP Canada		3 940.42 \$

.....

094-05-2020

INSTALLATION DE TROIS LAMPES DE RUE

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l’unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse installe trois nouvelles lampes de rue à DEL, une entre le 451 et 477 rue Principale Est, une entre le 119 et 187 chemin des Pionniers et une autre sur la route Marcellin entre le 161 et l’intersection du chemin des Ruisseaux.

Nous demandons à Christian Fugère Inc de nous fournir les trois lampes de rue et chaque lampe devra être assemblée afin de permettre à l’équipe d’Hydro-Québec de les installer.

Nous mandatons notre inspecteur municipal, monsieur Marc Cormier pour préciser à Hydro-Québec l’emplacement exact des lampes de rue.

.....

095-05-2020

RÉSEAU DE PROTECTION ANIMALE DE LA BAIE-DES-CHALEURS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l’offre du Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs pour la mise en application du règlement sur l’encadrement des chiens incluant les chiens dangereux et la gestion des médailles incluant le revenu des médailles ;

Que la Municipalité de Saint-Alphonse désigne le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs pour l’application du Règlement d’application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens (ci-après le Règlement provincial) ainsi que l’application de notre Règlement numéro 160-92 concernant les chiens sur notre territoire;

Que l’endroit désigné pour tout chien recueilli sur le territoire de la municipalité ou contrevenant à notre Règlement numéro 160-92 est le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs, dès que le service sera en place, la présente résolution remplace la résolution 103-04-2014 – Clinique Vétérinaire Poirier ;

Que nous autorisons le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs à émettre des constats d’infraction ;

Que nous autorisons le maire, monsieur Gérard Porlier à signer pour et au nom de la municipalité une entente ou un contrat avec le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs si nécessaire.

.....

096-05-2020

PAIEMENT DE FRANCHISE – RÉCLAMATION MMQ

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l’unanimité des conseillers de verser la franchise de 1 000\$ à la Mutuelle des municipalités du Québec suite à notre réclamation pour dommages matériels au 128, rue Principale Est.

.....

097-05-2020

LOCATION PHOTOCOPIEUR XEROX 7220

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser la directrice générale, madame Reina Goulet à signer pour et au nom de la municipalité un contrat de location d’une durée de 5 ans pour les services d’un photocopieur Xerox 7830.

.....

098-05-2020

MAISON DES JEUNES – CONTRIBUTION

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l’unanimité des conseillers de verser une contribution de 30.00\$ à la Maison des Jeunes de St-Alphonse pour leur bulletin d’information.

.....

099-05-2020

RENOUVELLEMENT D’UN MANDAT À L’OMH

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers que monsieur Gérard Porlier est mandaté pour un nouveau mandat de trois ans représentant de la Municipalité de Saint-Alphonse au Conseil d’administration de l’Office municipal d’habitation de Saint-Alphonse.

.....

100-05-2020

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 heures.

\_\_\_\_\_  
Gérard Porlier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Reina Goulet, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

.....